



« Tasse-toé minable! »

L'intimidation dans le milieu scolaire

75% des élèves du secondaire disent avoir été victime d'intimidation au moins une fois pendant leur cheminement scolaire. Et pour 20% des jeunes, l'intimidation fera partie intégrante de leur vécu scolaire de façon régulière, au moins une fois par semaine, soit en tant que victime ou intimidateur. L'intimidation peut prendre plusieurs formes : rejet du groupe, isolement, rumeurs, menaces, bousculades, taxage...

Depuis plusieurs années, l'école secondaire Samuel De-Champlain vise à diminuer l'intimidation par divers moyens concrets. Cependant, en tant que parent, vous avez un rôle important à jouer auprès de votre enfant qu'il soit victime ou intimidateur.

Voici donc quelques renseignements et conseils qui vous permettront certainement d'aider votre jeune au prise avec ce problème.



Chicane ou intimidation : Faire la différence!

Pour intervenir adéquatement, il est nécessaire de différencier la simple chicane de l'intimidation. Cette dernière se démarque par trois caractéristiques.

- Il existe toujours un rapport de **pouvoir** entre l'intimidateur et la victime. Celui-ci acquiert son pouvoir grâce à sa taille, sa force physique ou en obtenant le soutien de ses pairs, ce qui fait naître un sentiment d'impuissance chez la victime.
- L'intimidateur a toujours **l'intention** de blesser l'autre. Elle peut aller du simple surnom aux actes criminels.
- Les paroles ou les gestes d'intimidation ont un caractère répétitif. Ils se produisent fréquemment.



Mais comment intervenir auprès de votre ado?

S'il est victime d'intimidation...

- ✓ Encouragez votre jeune à se défendre en adoptant une attitude d'affirmation de soi et non-violente. Apprenez-lui des trucs et des répliques faciles à utiliser lorsqu'il se fait intimider.
- ✓ Incitez le à participer à des activités de groupe ce qui favorisera son intégration et ses habiletés sociales.
- ✓ Aidez à développer chez votre adolescent un langage corporel qui traduit la confiance en soi par sa posture, son regard, son ton de voix...
- ✓ Si la situation ne s'améliore pas, invitez-le à rencontrer un enseignant ou un intervenant afin de dénoncer la situation.
- ✓ Apportez-lui un soutien dans sa recherche de solutions. Évitez de réagir de façon émotive aux situations qui vous touchent. Lorsque plusieurs moyens ont été tentés et que la situation s'aggrave, n'hésitez pas à rencontrer le personnel de l'école.

S'il est intimidateur...

- ✓ Prenez la situation au sérieux. Informez-vous des détails de l'incident auprès de votre jeune et aussi auprès des intervenants.
- ✓ Privilégiez une approche qui responsabilise votre enfant face à ses gestes. Informez-le des conséquences possibles s'il ne modifie pas son comportement (suspensions, expulsion, plaintes policières...)
- ✓ Enseignez-lui des techniques de résolution de problèmes. Félicitez-le lorsqu'il règle ses conflits sans violence.
- ✓ Apportez un encadrement plus soutenu dans ses activités, son horaire, ses déplacements...
- ✓ Développez l'empathie de votre enfant afin qu'il puisse comprendre et respecter les sentiments des autres.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos questions.